

Expérimentation du dispositif S'Cool Bus

Un territoire engagé dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre par la promotion d'une mobilité alternative

La communauté d'agglomération Seine-Eure (CASE) est une agglomération de 73 856 habitants, qui est devenue l'une des premières lauréates de l'appel à projet Territoire à Énergie Positive pour la Croissance Verte (TEPCV) par la signature d'une convention le 16 juin 2015. L'appel à projet TEPCV a permis de soutenir une politique volontariste en matière de mobilité. En effet, en 2016, la CASE a lancé un dispositif d'expérimentation sur une durée de deux ans : le S'Cool Bus. Le coût total de cette action est de 70 000 € HT et comprend la location de 3 vélos-bus et la prestation du service par l'association rouennaise S'Cool Bus. L'enveloppe TEPCV a contribué au lancement de cette expérimentation à hauteur de 80 %.

Quelle alternative à la voiture pour les parents d'élèves ?

Face au constat d'une mobilité essentiellement motorisée qui entraînait d'importants engorgements et des problèmes de stationnement devant l'école primaire Anatole-France située à Louviers, la CASE a souhaité développer un modèle alternatif de transport afin de répondre aux problèmes causés par l'utilisation du véhicule personnel en permettant aux enfants de se rendre à l'école autrement et contribuer à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.



Le S'Cool Bus : un moyen de transport ludique et collectif

En effet, le S'cool Bus est un système de ramassage scolaire par vélo, doté d'une assistance électrique, qui peut accueillir 8 enfants et un accompagnateur, surnommé le « Cool'ducteur ». Le ramassage scolaire s'effectue le matin et le soir, au domicile des écoliers. Les parents inscrivent leurs enfants sur le site S'Cool Bus. En outre, la sécurité des utilisateurs est assurée par un système anti-retournement et par un filet de sécurité. Le véhicule est homologué pour circuler sur la route et le confort des enfants est assuré par un toit amovible lors des temps pluvieux.

Vertueux pour la planète et pour le bien-être des enfants

L'originalité de ce dispositif réside dans l'ensemble des objectifs, aussi bien environnementaux que sociaux : la diminution du nombre de voitures et la réduction des émissions de gaz à effet de serre sont attendues. Mais Le S'Cool Bus poursuit également une visée sociale et éducative, puisqu'il s'agit d'inculquer aux enfants les principes de la sécurité routière, en adéquation avec le programme de l'éducation nationale, de les familiariser avec la pratique du vélo et de contribuer à la santé des enfants par la pratique d'une activité sportive. Le service de ramassage scolaire est totalement gratuit pour les familles.

Retour d'expérience : 10 vélos-bus, 7,8 tonnes de CO2 évités en 2018 et des utilisateurs toujours plus nombreux

L'appel à projet TEPCV a ainsi contribué au lancement d'un modèle innovant et alternatif de mode de transport car S'Cool Bus se solde aujourd'hui par un succès. L'expérimentation est terminée mais la CASE a souhaité prolonger ce dispositif, financé désormais par la taxe sur le versement transport. Depuis janvier 2019, la CASE a étendu ce mode de transport lors des sorties scolaires et pour les centres de loisirs pendant les vacances. **Aujourd'hui, 10 vélos-bus circulent dans l'ensemble de l'agglomération et desservent 7 écoles situées à Louviers, Val-de-Reuil, Le Vaudreuil, Les Damps, Le Manoir-sur-Seine et Pont-de-l'Arche.** A minima, 3 autres communes rejoindraient bientôt ce dispositif. Le nombre d'utilisateurs ne cesse également de croître : 40 inscrits au départ, 87 en 2017 et 101 en 2018. Les objectifs sociaux et environnementaux ont également été atteints : les professeurs constatent que les enfants profitant de ce dispositif arrivent détendus et sont prêts à travailler. En outre, le bilan carbone est positif puisque 2.5 tonnes de CO2 et 7.8 tonnes de CO2 ont été évités respectivement en 2017 et en 2018. Afin de permettre à tous d'en profiter, des rotations entre les utilisateurs ont été organisées ; les trajets sont optimisés via une application.

Un aboutissement concret sur les pratiques modales

Un changement sur les pratiques modales s'observe également, car les enfants empruntent peu à peu le vélo pour suivre les tracés du vélo-bus. Effectivement, en 2018, 15 écoliers empruntaient le vélo contre 6 en 2017. L'action TEPCV S'Cool Bus a également eu des retombées économiques positives : **face au succès, l'association S'Cool Bus a pu se transformer en société et pérenniser son activité, en proposant ses services à l'égard d'autres collectivités territoriales, des entreprises et des particuliers.** Ce bilan a été réalisé pour les deux années d'expérimentation 2017-2018.



Une vision systémique de la mobilité douce

Plus encore, l'action S'Cool Bus n'est pas isolée et s'inscrit au contraire dans une vision systémique de la mobilité innovante. **L'appel à projet TEPCV a également financé d'autres actions qui promeuvent la mobilité douce comme l'aménagement des pistes cyclables à Louviers, réalisées, entre autres, pour assurer la sécurité des déplacements des vélos-bus et la création d'une étude d'opportunité de la Maison du Vélo.** Celle-ci ouvrira en 2020 et permettra le déploiement d'une véritable politique de service en matière de mobilité douce sur le territoire de la CASE.

D'autres collectivités territoriales agissent pour la mobilité douce

D'autres collectivités territoriales ont également bénéficié du soutien du dispositif TEPCV. La communauté de communes Côte Ouest Centre Manche est en train de développer une plateforme de mobilité qui a pour but de promouvoir une mobilité alternative, notamment à l'intention des seniors.



Pour plus d'informations
sur la société S'Cool Bus :
www.scool-bus.org

Direction régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de Normandie
Service Énergie Climat Logement Aménagement Durable

Cité administrative Saint-Sever
BP 86002 - 76032 Rouen cedex
Tél 02 35 58 53 27 - Fax 02 35 58 53 03

www.normandie.developpement-durable.gouv.fr

Octobre 2019

1 rue recteur Daure
CS 60040 - 14006 Caen cedex 1
Tél 02 50 01 83 00 - Fax 02 50 01 85 90



PRÉFET
DE LA RÉGION
NORMANDIE



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET SOLIDAIRE